

AVANT – PROPOS :
PRÉSENTATION DU CONCOURS
ET ANALYSE GÉNÉRALE DES RÉSULTATS
CONCOURS A/L 2003

Par rapport aux années précédentes, le concours 2003 est marqué par une grande continuité d'ensemble et par quelques enseignements propres.

La vraie continuité est essentielle : c'est celle de l'esprit général de ce concours A/L (75 postes). Sa spécificité, comme celle des khâgnes qui y préparent, repose sur quatre piliers qui les différencient de toutes les autres voies d'accès aux ENS (tant les 25 postes du concours B/L que les 114 postes offerts par l'ENS Lyon-LSH) : le triptyque des trois disciplines fondamentales du tronc commun (français, philosophie, histoire contemporaine), l'équilibre de l'ensemble des épreuves (peu de « spécialisation »), l'idée que les épreuves communes doivent être « sans programme » (ou porter sur un programme très large et constant), et le caractère obligatoire d'une langue ancienne (latin ou grec). C'est donc actuellement le seul concours littéraire qui soit à la fois pluridisciplinaire et généraliste. Le jury s'efforce d'évaluer des capacités d'analyse et de réflexion *générales*, mises en œuvre selon l'esprit et l'orientation propre à chaque discipline, et s'appuyant sur des connaissances et des méthodes *particulières* relevant de ces disciplines. Ce caractère généraliste sera encore renforcé au concours 2004 par le nouveau programme d'histoire contemporaine (épreuve commune) dont l'approche, notamment de la question portant sur « le monde », est plus globale que dans le programme précédent¹ : l'esprit de cette épreuve se rapprochera donc encore davantage de celui des deux autres dissertations qui sont, elles, « sans programme ». Dans ces trois épreuves, le candidat doit pouvoir conserver une certaine liberté dans le choix des exemples qui appuient et guident sa réflexion, à condition qu'il montre aussi qu'il a acquis une connaissance de ces exemples particuliers, c'est-à-dire de quelques grandes œuvres, de certains textes ou faits marquants, de problèmes, questions ou événements majeurs, de règles linguistiques déterminées, etc. Une culture « littéraire » générale de haut niveau n'est ni une

¹ Rappelons ce nouveau programme :

1. La France de 1870 au début des années 1990.

2. Le monde de 1918 au début des années 1990 : relations internationales, grandes évolutions économiques, sociales, politiques et culturelles.

L'approche de la deuxième partie du programme est globale : les sujets proposés à la réflexion des candidats, tant à l'écrit qu'à l'oral, leur laisseront la liberté du choix de leurs exemples. Aucun sujet ne portera exclusivement sur un pays pris isolément.

somme de connaissances spécialisées ni une culture des généralités. Cet esprit du concours détermine celui des études à l'ENS : les élèves peuvent s'y orienter librement vers tous les types d'études de lettres ou de sciences humaines et sociales, quel que soit le concours (A/L ou B/L) qu'ils ont passé et quelles que soient les épreuves d'option (écrite ou orale) qu'ils avaient choisies. Rappelons en effet que, contrairement à une idée répandue, si les classes préparatoires donnent au plus grand nombre d'élèves des méthodes de travail indispensables à de bonnes études supérieures et une solide formation classique dans les principales disciplines formatrices de l'esprit, les élèves reçus à l'ENS peuvent y embrasser une variété de disciplines bien plus grande que celles des agrégations classiques du second degré (philosophie, histoire-géographie, lettres modernes, lettres classiques, langues). À l'ENS, on prépare certes les élèves à la recherche dans toutes ces disciplines et dans tous les domaines qu'elles recouvrent, mais on enseigne aussi, et au meilleur niveau, le droit, la sociologie, l'économie, l'archéologie, l'histoire de l'art, la sinologie, les études cinématographiques, la musicologie, l'histoire et la philosophie des sciences, la linguistique, la psychologie cognitive, etc. On aura une idée de la variété de ces enseignements en consultant notre brochure des « Enseignements et recherches des Départements et Laboratoires de Lettres et Sciences humaines » sur www.ens.fr/departements/lettres_2004.html).

Parmi les autres constances du concours, il faut noter celle du nombre de candidats : il demeure très stable (957 inscrits pour 929 présents), alors même que celui des hypokhâgneux et des khâgneux est en augmentation constante. Cette distorsion doit d'ailleurs constituer une matière de réflexion pour la direction de l'E.N.S. et les professeurs de khâgne.

Une égale continuité se note dans les méthodes de travail du jury. Sa présidence demeure liée à la Direction de l'Ecole mais sa composition, qui n'a subi d'autre évolution que le renouvellement « naturel » des commissions, dénote toujours son indépendance, même à l'égard de l'ENS. Le mode de correction des épreuves écrites et des interrogations orales obéit aux mêmes règles déontologiques que l'année précédente : secret absolu des sujets d'écrit (le choix ultime du sujet demeurant généralement inconnu des membres du jury de l'épreuve eux-mêmes), double correction — et parfois triple ! — des épreuves écrites anonymes sur fiches séparée, circulation des copies entre tous les membres de chaque commission, non-communication des notes d'écrit ou des provenances des candidats aux membres du jury lors des épreuves orales, publication écrite (dans le présent rapport et sur les murs de l'ENS pendant les oraux) et orale (lors de la réunion à l'ENS de tous les admissibles avant les épreuves) des noms des membres du jury ainsi que des règles et usages précis gouvernant les épreuves orales — ces dernières mesures étant destinées à garantir une égalité d'information

entre tous les candidats, notamment entre « parisiens » et les « provinciaux ». Ajoutons qu'au concours 2004 sera introduite une nouvelle règle de notation pour l'épreuve 5 (version de langue étrangère) afin de corriger, autant que faire se peut, la différence des « moyennes » selon les différentes langues qui, cette année, confirme malheureusement les préjugés courants sur les difficultés respectives de ces langues : dans les trois langues les plus communément choisies (anglais, allemand, espagnol), les « moyennes » seront fixées *a priori* en concertation entre les différentes commissions, après établissement de la courbe générale des résultats établie pour chaque version par la totalisation des « points-faute ». On espère ainsi contribuer à encourager les candidats choisissant des langues réputées plus difficiles.

En revanche, trois nouveautés ont marqué ce concours 2003. La première est la mise en œuvre de la réforme des coefficients d'oral destinée à accentuer encore la spécificité généraliste du concours rappelée ci-dessus. Le coefficient de l'épreuve d'option à l'admission a été ramené de 5 à 3. En compensation, chaque candidat était invité à choisir, au moment de son inscription, celle des épreuves de tronc commun d'oral qu'il souhaitait voir affectée d'un coefficient supérieur (3 au lieu de 2). L'ensemble du jury s'est félicité de cette réforme, qui a notamment permis d'alléger le poids relatif d'une des épreuves orales, et par conséquent l'anxiété des candidats et la responsabilité des interrogateurs.

La deuxième nouveauté concerne les statistiques générales. Pour la première fois depuis une dizaine d'années, la proportion de candidats « provinciaux » admissibles ou admis (environ 42 %) par rapport à ceux de l'Île de France est en léger redressement. Nous espérons voir dans ce chiffre le signe que le fossé est en train de diminuer entre quelques établissements parisiens et tous les autres — fossé qui, on l'a ici-même plusieurs fois rappelé, ne traduit pas fidèlement une différence de qualité entre les préparations puisqu'il est aussi l'effet de la réputation des établissements, elle-même certes légitimement fondée sur la réussite des élèves qui en sont issus, mais aussi, parfois, entretenue artificiellement par la presse spécialisée. Nous n'oserons pas aller jusqu'à interpréter ce « frémissement » de 2003 comme un effet de la décision prise il y a deux ans, par la direction de l'ENS, de ne plus rendre publics les lycées de provenance des candidats admissibles ou admis aux concours littéraires. Cependant nous nous en tiendrons à cette décision, en dépit de multiples pressions en sens contraire. Les candidats, et les préparateurs eux-mêmes, savent bien qu'il s'agit d'un concours individuel et non d'une compétition entre établissements. Nous espérons que les futurs candidats verront dans cette politique la confirmation du précepte de bon sens que ne cessent de leur rappeler leurs professeurs : ne sont évalués ni leur provenance ni leur établissement, ni même leur travail ou leurs mérites, mais seulement leur performance d'un

jour à une épreuve singulière, et d'une manière qui n'a d'autre but que de la comparer à d'autres performances d'un jour.

C'est à considérer ces performances que l'on note la troisième nouveauté du concours 2003 et le seul trait regrettable de ce millésime : un très léger tassement des résultats. On se réfère moins ici aux résultats moyens de l'ensemble des candidats, qu'à la moyenne du concours elle-même, c'est-à-dire de sa tête. Concernant les premiers, on note en effet, comme d'habitude, que moins de la moitié des candidats obtiennent des résultats qui pouvaient leur laisser quelque espoir ou qui montrent qu'ils étaient de « vrais » candidats. Le jury se console en sachant que la plupart des autres, démoralisés par des notes qui ont autant accablé ceux qui étaient obligés de les leur attribuer, auront néanmoins bénéficié pendant plusieurs années de la plus solide formation que peut aujourd'hui offrir notre système universitaire. Mais la vraie petite déception est cette année venue des résultats moyens à l'admissibilité. En effet, seuls 164 candidats ont obtenu à l'écrit une moyenne égale ou supérieure à 10 (notons cependant que le candidat arrivé en tête de l'écrit obtient l'excellent total de 280,5, soit la moyenne de 15,58), alors que c'était le cas en 2002 de 185 candidats et en 2001 de 180 — ce qui nous avait permis de ne déclarer admissibles que des candidats « ayant obtenu la moyenne ». C'est peut-être aux résultats décevants de la composition française qu'est due cette légère baisse, même si le sujet, souvent mal compris, a donné lieu à quelques remarquables dissertations. Les résultats généraux des épreuves d'admission ne sont pas moins hétérogènes que les autres années mais, dans l'ensemble, le jury s'est réjoui de la bonne préparation des candidats à ce type d'épreuves, et notamment de leur appréhension correcte des exigences propres à chaque discipline et à l'exposition orale en général, de leur maîtrise du temps de préparation comme du temps d'exposé. Ces succès sont bien sûr dus à la grande efficacité de « colles » régulières. C'est ainsi que la relative morosité du jury après l'admissibilité a été compensée par un climat beaucoup plus optimiste à la suite des épreuves d'admission, la moyenne obtenue (écrit + oral) par les candidats admis retrouvant d'ailleurs celle des années précédentes : 14,77 pour le premier et 11,06 pour les derniers admis (à comparer avec les 15,04 et 11,21 de 2002, et les 14,74 et 10,87 de 2001).

Que ces bons résultats soient entendus comme un signe d'encouragement pour tous les futurs candidats et leurs professeurs. Ils prouvent, sinon que tous peuvent y arriver, sans quoi la réussite des reçus perdrait son sens, du moins que chacun peut tirer profit, à son niveau et pour son compte, d'un vrai enseignement d'excellence en Lettres. Ils prouvent surtout qu'il est possible de préserver la solidité du maillon le plus ferme de notre système scolaire que sont les classes préparatoires, en dépit des conditions difficiles des premiers cycles

universitaires actuels et de la situation parfois dramatique des filières littéraires dans l'enseignement secondaire, en France comme dans le reste de l'Europe.

Le président du concours
Directeur Adjoint de l'École normale supérieure
Francis Wolff